Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Un premier colloque du CRSQV réussi !

Henryville, le 29 mars 2019 – Plus de 65 personnes ont participé hier au premier colloque organisé par le *Comité rural en santé et qualité de vie* (CRSQV) au Centre récréatif d'Henryville. Cet événement novateur regroupait à la fois des élus et des employés des 13 municipalités rurales de la MRC du Haut-Richelieu ainsi que des partenaires issus de différents milieux intéressés par la santé et la qualité de vie en milieu rural. Sur le thème **Notre mobilité au cœur de la ruralité**, le colloque a proposé un programme axé sur des préoccupations vécues en ruralité. Ainsi, les conférences ont mis en perspective des sujets tels la mobilité, l'accessibilité et l'environnement, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie au sein des communautés.

La mairesse d'Henryville, Mme Danielle Charbonneau, a chaleureusement accueilli les participants au Centre récréatif de la Municipalité en présentant l'animateur de la journée, M. David-Martin Milot, médecin spécialiste en santé publique et professeur-chercheur à l'Université de Sherbrooke. Ce dernier a ensuite pris le relais en rappelant les objectifs du colloque, soit l'élaboration d'un projet commun en lien avec les saines habitudes de vie. Après avoir expliqué les critères de retenue d'un projet et les détails de l'aide financière, M. Milot a fait valoir les enjeux de mobilité et de transport collectif au sein des 13 municipalités rurales. À titre d'exemple, il a souligné le fait que 60 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans détiennent un permis de conduire en Montérégie et il a insisté sur les avantages d'avoir accès à des espaces verts.

M. Milot a ensuite introduit les premiers conférenciers M. Jean-François Dallaire et Mme Mariève Lafontaine, tous deux chargés de projet pour Nature-Action Québec dans des dossiers tels la Ceinture verte du grand Montréal, les Corridors forestiers, la gestion et conservation des milieux naturels, les changements climatiques et le verdissement. M. Dallaire a abordé des thèmes comme l'aménagement de milieux naturels pour le plein air malgré les contraintes environnementales, l'accès à l'eau, les mesures pour améliorer la santé des jeunes dans l'objectif de résoudre le déficit nature via des projets d'aménagement et de reboisement. Il a également souligné les moyens et l'importance de réduire les îlots de chaleur de même que la prévalence des allergies afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Enfin, il a rappelé le rôle d'accompagnateur de Nature-Action auprès des municipalités. Quant à Mme Lafontaine, elle a décrit les cinq étapes requises dans l'aménagement d'un milieu naturel et cité en exemple la réalisation du Parc des étangs, d'une superficie de 68 hectares, à Sainte-Julie.

M. Milot a poursuivi en invitant Mme Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé depuis 2005, à prendre la parole. Celle-ci a affirmé qu'il faut placer la mobilité au cœur des décisions afin d'être en mesure de développer un projet de transport collectif. Tout d'abord, elle suggère de colliger les données relatives aux transporteurs, incluant le transport scolaire, les détenteurs de permis de taxi, le covoiturage de même que la planification des besoins locaux en main d'œuvre afin d'en brosser le portrait et d'optimiser l'offre actuelle. Mme Bellerose a plaidé en faveur d'une offre de transport inclusive et accessible à tous. Parmi les moyens connexes, elle a mentionné l'ajout de bancs de repos pour les aînés, de stationnements incitatifs, d'abribus et de supports à vélos. Elle a conclu sa présentation en rappelant, en quatre

points, la clé du succès d'un projet de transport collectif : placer la mobilité au cœur des décisions, placer l'usager au cœur de la mobilité, intégrer la mobilité et la communauté et enfin, innover et faire autrement.

Mme Caryl Green, mairesse de la Municipalité de Chelsea, fut par la suite invitée à prendre la parole. Elle a souligné l'importance de consulter la population afin d'élaborer des plans directeurs pour le transport et les parcs/espaces verts. La Municipalité a adopté ses plans directeurs en 2014. À l'initiative de l'organisme Sentiers Chelsea Trails, des mécanismes permettant d'établir des servitudes sur des terrains privés ont favorisé le partage d'infrastructures récréatives. En outre, le transport collectif, regroupant quatre municipalités, a permis d'offrir un service de navette pour les camps de jour et les festivals. Le tiers des usagers du transport sont étudiants et le service est financé à part égale par les usagers, le gouvernement du Québec et les municipalités.

Avant la pause du dîner, Mme Charbonneau, mairesse d'Henryville, a remercié les conférenciers et annoncé que les municipalités rurales bénéficieront sous peu des services d'une ressource commune grâce au soutien de la MRC du Haut-Richelieu et du Conseil économique, une demande formulée par les membres du CRSVQ et favorablement accueillie. Elle a de plus invité les personnes présentes à visiter le Salon des exposants.

En après-midi, trois mini-conférences ont été offertes. Mme Geneviève Leclerc, conseillère en loisirs-parcs et espaces récréatifs, Loisirs & Sport Montérégie a présenté la première intitulée *Des parcs qui répondent aux besoins réels des tout-petits.* Celle-ci a permis aux participants d'en apprendre davantage sur le développement au stade de la petite enfance, la surprotection des enfants, le besoin de ceux-ci d'expérimenter des risques, l'importance des zones de sable et d'eau et du jeu libre des enfants.

Mme Mélanie McCulloch, consultante en marketing et commercialisation écoresponsable, Les Jardins DiversiBio, a poursuivi avec la seconde mini-conférence. Elle a mis de l'avant les avantages de réduire les intermédiaires dans le développement de l'économie locale, avantages qui se traduisent par une offre de produits frais et locaux. Elle a présenté des initiatives originales comme le Marché de solidarité à Sherbrooke et la Coop Au pied de céleri, une coop libre-service située à Dunham.

M. Jean-François Lessard, directeur, Autonomik, a complété ce segment en décrivant le fonctionnement et les avantages de l'autopartage dans le but de remplacer la première voiture en milieu urbain et la deuxième, en milieu rural. Il a fait part également du covoiturage en temps réel et de la multimodalité à venir en septembre 2020 alors qu'il sera possible d'offrir des sièges en transport collectif, adapté, navette, taxi et taxi-bus.

En plénière, les échanges des participants ont porté sur des moyens tels le transport intermunicipal aux horaires flexibles et adaptés afin de répondre aux besoins des collectivités et d'accéder aux parcs et sentiers, l'autopartage et son implantation en milieu rural, le transport actif et les voies cyclables, le transport vers Saint-Jean-sur-Richelieu, particulièrement pour les étudiants et les aînés, et l'environnement.

Au terme du colloque, M. Milot a conclu l'événement en résumant les préoccupations exprimées. Ainsi, le besoin de relier les municipalités rurales entre elles, la prise en compte des besoins des jeunes et des aînés, le souci de l'environnement et le projet des bateaux-taxi représentent la trame de fond du projet à définir et des propositions que les intéressés auront à analyser ultérieurement.

La tenue du colloque a été rendue possible grâce à une contribution financière de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) de la Montérégie. L'expertise de l'organisme Le Cordon vert, une initiative du Carrefour jeunesse-emploi des comtés d'Iberville et Saint-Jean, a été mise à contribution pour le repas du midi.

Le CRSQV est formé d'élus et d'employés des 13 municipalités rurales de la MRC du Haut-Richelieu (Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Sainte-Brigide-d'Iberville, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin et Venise-en-Québec), de partenaires et de représentants de la Direction de la santé publique du centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre.